

**HOLLANDE, VALLS, CAZENEUVE, EL KHOMRI...  
L'EXECUTIF SE FISSURE !  
BIENTÔT LE DÉBUT DE LA FIN ?**

## **Loi Travail**

**NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE  
PLUS QUE JAMAIS : RETRAIT !**



Désavoué par la force immense du 14 juin, le gouvernement Valls-Hollande a tenté des amalgames insultants contre les syndicats, et des propos irresponsables, visant à interdire les manifestations.

Les syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse ont répondu avec calme et détermination : **Pas question, nous manifesterons ! Valls a dû céder.**

Les manifestations du 23 juin ont montré la détermination inentamée pour combattre le projet de loi travail et dire STOP :

- ☞ 60 000 à Paris
- ☞ 20 000 au Havre
- ☞ 3 000 à Rouen
- ☞ 700 à Dieppe

Le président doit enfin répondre à la demande de rencontre faite depuis le 20 mai par l'intersyndicale.

Partout sur le territoire, des votations citoyennes massives s'organisent.

Elles seront remises lors de la prochaine journée nationale



## Le dossier de la semaine !

### 10ème manifestation en 4 mois

#### Le gouvernement peut-il encore faire la sourde oreille ?

Malgré les menaces, les vaines hésitations d'un gouvernement aux abois, les 7 organisations syndicales opposées au projet de loi Travail ont imposé les manifestations et rétabli les salarié-e-s dans leur droit légitime et constitutionnel à manifester.

Aujourd'hui, à Paris et dans tout le pays, des centaines de milliers de manifestants ont encore démontré, en intersyndicale, leur détermination à combattre le projet de loi travail et dire « Stop » !

**Stop à la négation du dialogue social !**

**Stop à la stigmatisation du mouvement social !**

**Stop au projet de loi Travail !**

Partout en France, la mobilisation ne faiblit pas et chaque jour les salarié-e-s mobilisé-e-s inventent de nouvelles formes d'actions pour expliquer leur rejet du projet de loi et imposer de nouveaux droits sociaux.

La CGT a déposé ses propositions alternatives vendredi dernier à la ministre du travail en demandant notamment la suspension du débat parlementaire. Elle attend maintenant d'obtenir des réponses !

Le président de la république doit enfin répondre à la demande de rencontre faite depuis le 20 mai par l'intersyndicale.

La CGT dénonce la colonne vertébrale de ce texte qui généralisera le dumping social déjà bien trop présent dans nos entreprises. La CGT revendique des droits nouveaux pour les salariés et un code du travail du 21ème siècle.

Partout sur le territoire, des votations citoyennes massives s'organisent. Elles seront remises lors de la prochaine journée nationale d'action et de manifestation du 28 juin.

**Plus que jamais, avec les salarié-e-s, la CGT est déterminée à gagner.**

Montreuil le 23 juin 2016

**Depuis plusieurs semaines des votations citoyennes sont organisées en France. Petit tour d'horizon des dernières votations et distributions en Seine-Maritime.**

### Rouen



Mardi soir de 18h à 19h30 une vingtaine de militants de l'intersyndicale CGT/ FO/FSU SOLIDAIRE et L'UNEF face au siège de la TCAR à Rouen. Très bon accueil de la population !



Mercredi matin près de 25 camarades ont distribué le tract d'appel à la grève et à la manifestation de Rouen du 23 juin 3000 tracts ont été distribués de 7h00 à 8h30.

## Le dossier de la semaine ! La mobilisation en Seine Maritime



### Du fumier devant la préfecture

Action surprise à Rouen, hier tôt dans la matinée. À l'initiative des portuaires et des dockers, du fumier a été déversé devant les grilles de la préfecture de Région, orné des portraits de Manuel Valls, François Hollande et Myriam El Khomri. « Les véritables casseurs », selon une banderole déployée à côté.



## Le Havre



Au havre, distribution de tracts, le mercredi 15 juin à Dresser et jeudi 22 au rond-point d'Octeville.

## Dieppe - Fécamp



## Lettre ouverte à Monsieur E. Valls



### Lettre ouverte à Monsieur Valls, Premier Ministre,

Monsieur le Premier Ministre,

Vous venez en Seine Maritime ce dimanche 26 juin à Belleville sur Mer.

Nous souhaitons à cette occasion vous rencontrer.

Ces 4 derniers mois, les salariés, les jeunes, les retraités de Seine Maritime, ont montré avec force, d'une part leur exigence à ce que la loi Dumping Social (= loi travail) soit retirée, et d'autre part, leur volonté de défendre le Code du travail et aussi le maintien de la hiérarchie des normes telles qu'elles sont actuellement.

Cette volonté très majoritaire s'est exprimée et continue de s'exprimer par des grèves, des manifestations, des blocages ou des votations citoyennes.

Nous avons lu vos propos récents qui envisagent d'interdire les manifestations. Pourtant il a difficilement pu échapper à vos services de renseignement que les organisations syndicales n'ont rien à voir avec des dégradations commises en dehors des manifestations.

Pourquoi ces amalgames ?

Nous profiterons aussi de votre présence pour connaître les raisons pour lesquelles vous avez donné aux forces de police, l'ordre de gazer des manifestants qui rejoignaient pacifiquement leurs bus, notamment nos camarades venus de Seine Maritime, à Paris le 14 juin ?

Nous viendrons à votre rencontre, à Belleville sur Mer, ce dimanche 26 juin, afin de vous remettre les votations recueillies auprès des salariés et de la population de Seine Maritime concernant le retrait de la loi travail et vous confirmer notre attachement aux libertés syndicales et au droit à manifester.

Nous sommes convaincus que la volonté de la majorité pourra se faire entendre.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre nos salutations syndicales.

**DIMANCHE 26 JUIN À 11H**  
**PARKING DE LIDDLE**  
**À NEUVILLE LES DIEPPE**  
**ORGANISONS**  
**UN BEAU COMITÉ D'ACCUEIL**  
**À VALLS ET CIE**



### Lutte à la Maison d'arrêt de Rouen

L'Intersyndicale CGT, SPS, FO et UFAP a appelé l'ensemble du personnel à un blocage de l'établissement le mardi 21 juin dernier. Les syndicats dénonçaient le manque de personnel et les mauvaises conditions de travail. L'Info Lutttes reviendra sur cette action.

### Portrait d'Eric Pancoup.

Initialement annoncé pour ce numéro, le portrait d'Eric Pancoup, nouveau secrétaire Général de l'USTM paraîtra dans le prochain info Lutttes.



### Robert Caillemet, 80 ans à la CGT

Samedi 18 juin 2016, l'Union Départementale CGT de Seine Maritime et le syndicat CGT Petroplus avaient organisé une initiative pour célébrer les 80 ans d'adhésion à la CGT de notre camarade Robert Caillemet.



A l'heure où la CGT est sous les feux de l'actualité, où certains voudraient nous discréditer, il est bon de rappeler le rôle des femmes ou des hommes qui font la CGT au quotidien. Celles et ceux qui ont donné de leur vie, de leur temps, qui ont lutté pour obtenir des avancées sociales, notamment en 1936. 1936, c'est aussi l'année où Robert Caillemet a adhéré à la CGT, il avait 14 ans, il était en apprentissage dans une usine de galvanisation à Rouen.

1947, il est embauché à la raffinerie Shell de Petit Couronne, pour ne la quitter, qu'à l'âge de la retraite, en 1981.

Impliqué dans la lutte ouvrière à l'époque du Front populaire et des grandes conquêtes sociales, Robert gravira un à un les échelons du syndicalisme. Collecteur syndical, délégué du personnel, diffuseur de la presse syndicale, participation à la rédaction et à la mise en page des tracts, il sera également le fondateur d'une section syndicale de retraités de la raffinerie de Petit-Couronne

Philippe Martinez lui a adressé une lettre : « Robert, tu t'es engagé très tôt puisque tu as adhéré à l'âge de 14 ans, marquant en cela une belle maturité. Ta vie personnelle

et ta vie de militant à Pétroplus ont traversé l'histoire. A l'heure où notre gouvernement cherche à reprendre tous les acquis pour lesquels les camarades de ta génération se sont battus pour les obtenir, ton expérience de la vie et ta sagesse nous est précieuse, faisant de toi une personne exceptionnelle dont toute la CGT peut être fière ».

Robert est aujourd'hui le plus ancien syndiqué CGT de Seine Maritime. Pendant toutes ces années, il a diffusé le journal de la CGT dans la raffinerie, ce n'était pas toujours facile, dit-il, la direction refusait que l'on distribue la VO aux salariés. Lorsque le restaurant a été mis en place, j'avais plus de facilité à fournir la VO aux gars. Je me souviens, il y avait même des cadres qui m'achetaient la VO Impôts.

Article paru dans la lettre de la NVO Normandie N°16

